

**AXE 0 : Pilotage,
coordination et suivi des
actions**

Action 0.2

**Animer et coordonner la
gouvernance du PAPI 1 jusqu'à
la consolidation du dossier de
PAPI complet n°2**

Objectif

Assurer le pilotage, la coordination et la réalisation des actions du PAPI complet n°1 en conformité avec les objectifs, stratégiques, financiers et calendaires.

Assister les instances de gouvernance, COPIL et ateliers thématiques, et permettre aux acteurs de suivre la réalisation du PAPI complet n°1 et de s'approprier la démarche de PAPI complet n°2.

Consolider et finaliser le dossier de candidature pour le PAPI complet n°2 et impulser la démarche avec l'appui du COTECH.

Coordonner les actions du PAPI avec l'ensemble des démarches régionales avec lesquelles elles interagissent, assurer une lisibilité du programme engagé

Description de l'action

La conduite et l'animation du programme consistent à favoriser la gouvernance des acteurs locaux en assurant le pilotage, la coordination et le suivi de l'ensemble des actions inscrites dans le PAPI complet. C'est pourquoi la structure porteuse du PAPI que constitue la CCGST devra assurer le pilotage, la coordination et le suivi des actions du PAPI n°1.

Pour mener à bien l'animation de la gouvernance et assurer son secrétariat mais aussi permettre l'appropriation de la démarche, un poste de chargé de mission sera pérennisé au sein de la CCGST. Ce dernier s'attachera à :

- Mettre en place et animer des COPIL, COTECH et ateliers de concertation,
- Evaluer les indicateurs de performance et d'avancée,
- Veiller à une bonne coordination entre PAPI, SLGRI et documents d'orientation (Contrat de rivière, SCoT, ...),
- Assurer une coordination et synergie avec les PAPI voisins : PAPI Côtiers des Maures et PAPI Argens,
- Rédiger des cahiers des charges, appels d'offre et suivre techniquement des marchés d'études ;
- Organiser les actions de communication et de sensibilisation (y compris le site internet de la CCGST),
- Compiler et instruire le dossier de candidature du PAPI complet n°2.

L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :

*Pérenniser la réduction du
risque par un
développement territorial
équilibré*

Orientation stratégique :

*Coordonner les différents
programmes opérationnels*

Localisation

Territoire du PAPI

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :

G04 : Organiser les acteurs et les compétences

Thème prioritaire concerné :

GEMAPI

AXE 0 : Pilotage, coordination et suivi des actions

L'action prévoit qu'il assistera les instances de gouvernance et de concertation pour permettre à leurs membres de partager la connaissance et de co-construire une politique de gestion globale et intégrée des risques d'inondation dans la continuité du dossier de PAPI complet n°1. Il s'agira aussi de faire valider par les partenaires de la gouvernance les mesures structurelles et dispositifs de vigilance retenus, les modalités de gestion de crise et la sensibilisation des populations ainsi que de suivre leur réalisation.

Le chargé de mission PAPI sera également l'interlocuteur technique privilégié des services de l'Etat et co-animateur pour le déploiement de la SLGRI.

Vu le nombre et la complexité d'actions à piloter, le chargée de mission s'appuiera sur les compétences d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. La mission d'AMO est incluse dans les estimations des actions de travaux et fait l'objet d'une action spécifique pour les actions d'études (action 0-3).

Cette action comprend donc :

- la pérennisation d'un emploi de chargé de mission PAPI à temps plein,
- la communication de l'avancée du PAPI (travaux réalisés, résultats d'études, ...),
- la production de rapports et d'analyses,
- la préparation des réunions, leur animation et leur suivi par compte rendus.

Elle sera finalisée par l'écriture consolidée et concertée du dossier de candidature au PAPI complet n°2, qui s'appuiera sur les éléments de l'action 0.1 et l'instruction de ce dossier de candidature jusqu'à la labellisation.

Son coût sera de 60 000 € par an pendant 6 ans, soit un total de 360 000 €.

AXE 0 : Pilotage, coordination et suivi des actions



Modalité de mise en œuvre _____

Constitution d'un comité de pilotage (COFIL) et d'un comité technique (COTECH) : réunions périodiques, prise en charge du suivi de la réalisation du programme et pilotage des actions.

Mobilisation des partenaires techniques et financiers : Etat, Région, Département, Agence de l'Eau.

Interactions avec les porteurs de démarches en synergie : Syndicat mixte de la Garonne, Syndicat mixte de l'Argens, la Communauté de Communes Méditerranée-Porte des Maures.

Échéancier prévisionnel _____

Cette action se déroulera durant la totalité de la durée du PAPI, soit sur 6 ans.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Assurer la gouvernance du PAPI	CCGST	360 000 €	60 %	0 %	0 %	40 %	0 %
Montant (€ HT)			216 000 €	-	-	144 000 €	-

Le montant représente la rémunération d'un chargé de mission pendant 6 ans à plein temps à hauteur de 60 k€/an. Le montant est en TTC (charge de fonctionnement).

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Nombre d'actions lancées et finalisées, montant des dépenses engagées,
- Nombre de COTECH et COFIL et dynamique de participation,
- Rapports périodiques d'avancement du COFIL,
- Bilans à mi-parcours et en fin de PAPI réalisés,
- Dépôt dans les délais du dossier d'agrément PAPI complet n°2 déclaré recevable.

Déroulement des opérations

Durée globale : 6 ans

Montant estimatif :
360 000 € TTC

Portage de l'action

Maîtres d'ouvrage : CCGST

Partenaires techniques :

Partenaires techniques et financiers (Etat, Région PACA, CD83, Agence de l'eau)

Communes membre de la CCGST, et porteurs de démarches voisines CCMPM, Syndicat Mixte de l'Argens, Syndicat Mixte de la Garonne